

Christelle Brouillé
5 rue de la Prairie
Le Tertre
41360 Epuisay

Epuisay le 23 novembre 2023

Préfecture du Loir et Cher
A l'attention de Monsieur le Préfet
Place de la République
41000 Blois

Objet : Consultation publique Enrobés ACR à Epuisay

Monsieur le Préfet,

Le nouvel argumentaire de Monsieur Lefebvre au sujet de sa demande d'autorisation ICPE est basé sur des descriptions d'usines à enrobé construites sur d'autres territoires (de la page 3 à 18 de la « description de projet »).

Or ce qui nous intéresse en l'espèce et ce qu'il ne décrit pas, c'est l'âge et l'état de la centrale qu'il veut implanter sur Epuisay. Une implantation qui est prévue à moins de 200 mètres des premières habitations et à moins de 400 mètres d'une école primaire et d'une halte garderie des différents villages avoisinants.

En effet, l'unité que veut implanter ACR Enrobé sur Epuisay est une centrale mobile de plus de trente ans qui n'a pas fonctionné depuis des années !

Il est difficile de comparer la sécurité d'une centrale de nouvelle génération avec une telle machine. Je fais partie de l'une des dernières générations à avoir connu les voitures sans ceinture de sécurité et sans siège auto pour les enfants. Ce n'est pas pour cela que j'ai refusé de prendre en compte la sécurité de mes propres enfants !

Les contrôles techniques se sont également instaurés sur nos véhicules depuis trente ans.

Qu'en est-il des outils industriels n'étant pas en fonction et qui n'ont donc pas suivi de maintenance continue et les normes en matière de gestion des risques depuis très longtemps ?

La sécurité est affaire de tous. Pourquoi en serait-il autrement dans ce cas ?

Ce qui paraît inquiétant également, c'est la position du village directement sur la trajectoire des vents dominants qui balayeraient la centrale à enrobé. Toutes les émanations, particules, odeurs seraient donc directement rabattues vers celui-ci et le risque de problèmes de santé pour les habitants sont bien réels et importants.

L'activité économique d'Epuisay et de ses environs va s'en ressentir également !

Les écoles maternelles et primaires des trois villages de Danzé, Rahart et Epuisay forment un groupement dans lequel les classes sont réparties par niveau.

Or les parents dont les enfants seront en âge d'aller dans ces écoles (toutes situées à moins de vingt kilomètres de la centrale) et qui le pourront, les emmèneront étudier dans des écoles privées le plus loin possible des fumées et particules de cette usine. Et qui les en blâmerait d'ailleurs ?!

Du coup, quid de ces classes, des postes d'instituteurs/institutrices, des ATSEM, des personnes travaillant à la halte garderie...

Les terres agricoles, les élevages (avec de plus fortes conséquences pour les labellisés « bio » situés à à peine à quelques centaines de mètres) sur un rayon de 20 km minimum autour de cette centrale sont menacés également.

Cela fera bien plus de perte que les 3 emplois créés pour cette centrale !

Pour ces (principales) raisons, je m'oppose vivement à l'implantation de cette centrale à enrobé à chaud sur le territoire.

En espérant un rejet de votre part, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Christelle Brouillé